



Rapport sur le rendement environnemental 2010

Depuis 1997, l'Administration poursuit le travail entrepris jusque-là par Transports Canada avant de lui confier l'exploitation de l'aéroport en vertu d'un accord de cession de bail. L'Administration a publié le premier rapport exhaustif sur son rendement environnemental en 2007, et le deuxième en 2008. Ces rapports ont alors fait état de son rendement en regard des objectifs qu'elle s'était fixés et des réalisations ou améliorations requises pour minimiser l'incidence de ses activités sur l'environnement, tout en gardant à l'esprit que sa première priorité demeure la sécurité. Le rendement environnemental de l'Administration s'inscrit étroitement dans la politique sur l'Engagement de responsabilité sociale de l'Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa, laquelle est disponible sur demande.

Voici un aperçu des résultats de 2010.

QUALITÉ DES EAUX PLUVIALES

Dégivrage des aéronefs (utilisation d'éthylène glycol)

Objectif 2010

Aucun dépassement de la ligne directrice

Rendement

Aucun dépassement en 2010 et aucun dépassement de la ligne directrice sur le glycol (100 mg/l) depuis l'hiver 2005-2006.



Objectif 2011

Aucun dépassement

Méthode

Poursuivre les contrôles et rectifier tout problème identifié

Utilisation d'urée pour le dégivrage de la piste/de la voie de circulation/de l'aire de trafic

Objectif 2010

Aucun dépassement de la ligne directrice

Rendement

Aucun dépassement en 2010. Aucun dépassement de la ligne directrice sur l'ammoniac non ionisé (0,1 mg/l) depuis l'hiver 2001-2002. Nota : L'urée se transforme en azote ammoniacal non ionisé.



Objectif 2011

Aucun dépassement

Méthode

Poursuivre l'utilisation de produits de rechange

Avitaillement, entretien de l'équipement, préparation des aéronefs (déversements)

Objectif 2010

Moins de 0,25 déversement par 1 000 mouvements d'aéronefs et aucune incidence de déversement hors de la propriété

Rendement

En 2010, 0,82 déversement a été enregistré par 1 000 mouvements d'aéronefs (en regard de 0,56 en 2009 et de 0,34 en 2008). Il n'y a eu aucune incidence de déversement hors de la propriété et la moindre incidence de déversement sur la propriété a été signalée et corrigée.



Objectif 2011

0,25 déversement par 1 000 mouvements d'aéronefs et aucune incidence de déversement hors de la propriété

Méthode

Entretien de l'équipement et sensibilisation des employés

Construction et démolition de bâtiments

Objectif 2010

Aucune incidence environnementale significative

Rendement

L'agrandissement du stationnement étagé n'a eu aucune incidence environnementale significative en raison des mesures de contrôle appliquées.



Objectif 2011

Aucune incidence environnementale significative

Méthode

Réaliser les évaluations environnementales le plus tôt possible et mettre en œuvre les mesures d'atténuation

QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES

Anciens réservoirs de stockage des combustibles, utilisation de produits de dégivrage

Objectif 2010

Suivre le programme de contrôle des eaux souterraines de l'Administration

Rendement

Le programme de contrôle des eaux souterraines a été suivi à une exception près; l'installation centrale de dégivrage n'a fait l'objet que d'un contrôle au lieu des deux prévus au programme.



Objectif 2011

Suivre le programme de contrôle des eaux souterraines

Méthode

Procéder aux prélèvements d'échantillons prévus et actualiser le programme de contrôle des eaux souterraines s'il y a lieu

GESTION DU BRUIT DES AÉRONEFS

Atterrissages, décollages et survols

Objectif 2010

Réduire les plaintes à 0,5 plainte par 1 000 mouvements d'aéronefs¹

Rendement

En 2010, 0,61 plainte a été enregistrée par 1 000 mouvements d'aéronefs (en regard de 0,41 en 2009 et de 0,51 en 2008). Aucune violation des procédures d'atténuation du bruit n'a été enregistrée depuis 2005.



Objectif 2011

Réduire les plaintes à 0,5 plainte par 1 000 mouvements d'aéronefs¹

Méthode

Donner suite aux demandes d'information en temps opportun, travailler de concert avec la Ville d'Ottawa pour s'assurer que les principes de la zone d'influence d'exploitation de l'aéroport d'Ottawa (ZIEAO) soient respectés et œuvrer de concert avec NAV CANADA à l'atténuation du bruit autant que possible

GESTION DES MATIÈRES DANGEREUSES

Déchets provenant des bâtiments et de l'entretien de l'équipement

Objectif 2010

Poursuivre le recyclage de la totalité des matières dangereuses

Rendement

En 2010, la totalité des matières dangereuses ont été recyclées, y compris : 734 kg de peinture; 240 kg d'aérosols; 90 l de solvants; 4 715 l d'huile usée; 8 325 pi de tubes fluorescents; et 232 lampes aux halogénures.



Objectif 2011

Continuer à recycler la totalité des matières dangereuses

Méthode

S'assurer que les matières dangereuses recyclables sont recyclées et assurer un contrôle des efforts de recyclage

ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

Les projets auxquels pourrait s'appliquer la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE)

Objectif 2010

Continuer à évaluer les projets conformément à l'esprit de la loi

Rendement

Tous les projets auxquels pourrait s'appliquer la LCEE ont été évalués.



Objectif 2011

Continuer à évaluer les projets conformément à l'esprit de la loi

Méthode

Assurer un contrôle des projets par l'entremise du comité technique de l'aéroport et réaliser une évaluation environnementale lorsque celle-ci est requise par la loi

RÉDUCTION/RECYCLAGE DES DÉCHETS

Déchets générés par les aéronefs, les restaurants, l'entretien des installations, des aires publiques et les bureaux

Objectif 2010

Porter le taux de réorientation de l'ensemble des déchets à 35 %, exclusion faite des matières dangereuses

Rendement

En 2010, le taux de réorientation enregistré a été de 25 % (en regard de 18 % en 2006). Ce pourcentage ne prend pas en compte le recyclage des matières dangereuses ni d'autres initiatives telle que la réduction de l'utilisation de matières (distributeur de serviettes de papier).



Objectif 2011

Augmenter le taux de réorientation des déchets à 35 %, exclusion faite des matières dangereuses

Méthode

Poursuivre la réalisation d'audits sur le tri des déchets afin de déterminer la provenance des déchets, œuvrer de concert avec les transporteurs, les concessions et le public pour accroître la sensibilisation à l'importance du recyclage et instaurer des programmes de réduction des déchets

QUALITÉ DE L'AIR

Émissions des véhicules, des aéronefs et des bâtiments

Objectif 2010

Aucune augmentation des émissions de gaz à effet de serre découlant des activités de l'Administration

Rendement

En 2010, les émissions de gaz à effet de serre relevant du contrôle de l'Administration ont été estimées à 9 456 tonnes (en regard de 9 684 tonnes en 2009). Il convient de souligner que les émissions varient grandement en fonction des conditions météorologiques.



Objectif 2011

Aucune augmentation des émissions de gaz à effet de serre découlant des activités de l'Administration

Méthode

Élaborer un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre et en amorcer la mise en œuvre

ACHATS ÉCOLOGIQUES

Approvisionnements

Objectif 2010

Privilégier l'utilisation de produits écologiques

Rendement

En 2006, l'Administration a remplacé autant qu'elle a pu ses produits de nettoyage et d'entretien par des produits écologiques. Depuis, cette pratique se poursuit.



Objectif 2011

Continuer à privilégier les produits écologiques

Méthode

Relancer le Programme d'achats écologiques

SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

Formation

Objectif 2010

Mener à bien la formation de sensibilisation

Rendement

La formation a été assurée en fonction des besoins identifiés.



Objectif 2011

Former tout le personnel aux procédures normales d'exploitation (PNE)

Méthode

Élaborer un programme de sensibilisation et de formation

EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE²

Consommation d'eau

Objectif 2010

Réduire la consommation d'eau autant que possible

Rendement

La quantité d'eau consommée d'une année à l'autre en raison de divers facteurs notamment le nombre de passagers et la météo. En 2010, la consommation a été de 19,6 m³ par 1 000 passagers (en regard de 16,7 m³ en 2008, et de 20,0 m³ en 2009).



Objectif 2011

Réduire la consommation d'eau autant que possible

Méthode

Continuer à privilégier les nouvelles technologies sur le marché qui assurent un gain d'efficacité et poursuivre un programme d'entretien proactif qui rehausse l'efficacité énergétique des systèmes mécaniques du bâtiment

Consommation d'électricité

Objectif 2010

Réduire la consommation d'électricité autant que possible

Rendement

La consommation d'électricité varie d'une année à l'autre en raison de divers facteurs notamment le nombre de passagers et la météo. En 2010, la consommation d'électricité a été de 5,96 kWh/passager (en regard de 5,72 kWh en 2008 et de 5,96 kWh en 2009).



Objectif 2011

Réduire la consommation d'électricité autant que possible

Méthode

Continuer à privilégier les nouvelles technologies sur le marché qui assurent un gain d'efficacité et poursuivre un programme d'entretien proactif qui rehausse l'efficacité énergétique des systèmes mécaniques du bâtiment

Consommation de gaz naturel

Objectif 2010

Réduire la consommation de gaz naturel autant que possible

Rendement

La consommation de gaz naturel varie d'une année à l'autre en raison de divers facteurs notamment le nombre de passagers et la météo. En 2010, la consommation de gaz naturel a été de 13,8 m³ par m² de superficie (en regard de 15,3 m³ en 2008 et de 16 m³ en 2009).



Objectif 2011

Réduire la consommation de gaz naturel autant que possible

Méthode

Continuer à privilégier les nouvelles technologies sur le marché qui assurent un gain d'efficacité et poursuivre un programme d'entretien proactif qui rehausse l'efficacité énergétique des systèmes mécaniques du bâtiment

L'Administration poursuivra ses efforts en vue d'atteindre les buts et objectifs qu'elle s'est fixés. Certains de ces buts et objectifs sont difficiles à atteindre en raison des nombreux facteurs imprévus et variables qui échappent à son contrôle. L'Administration se concentrera en particulier sur la réduction des déchets et des émissions de gaz à effet de serre.



1 L'AAIMCO a peu de contrôle sur le nombre de plaintes qui lui sont adressées.

2 Pour les résultats antérieurs à 2008, veuillez communiquer avec l'AAIMCO.